

Puéricultrices (H/F/X)

L'employeur

Employant près de 3800 personnes et gérant un vaste réseau scolaire, la Ville de Bruxelles est l'un des plus importants employeurs de la Région de Bruxelles Capitale.

Vous intégrerez le département démographie : l'une de ses missions est d'accueillir quotidiennement près de 1300 enfants âgés de 0 à 3 ans.

Ce réseau est constitué de 35 entités. Il comprend, pour le rôle linguistique francophone, 29 crèches, 3 pré-gardiennats et 3 haltes accueil soit près de 1046 places et, pour le rôle linguistique néerlandophone, 5 crèches et 1 pré-gardiennat avec un total de 204 places. Il compte près de 550 agents techniques sur le terrain. Chaque milieu d'accueil a pour mission d'assurer un accueil de qualité des enfants accueillis et de répondre aux exigences du pouvoir subsidiant (ONE/Kind en Gezin).

Fonction

- Vous accompagnez l'enfant de moins de 3 ans tout au long de son développement
- Vous construisez une relation privilégiée avec les enfants qui sont confiés
- Vous vous occupez de l'accueil de l'enfant, le changer, le laver et lui donner ses repas
- Vous observez son développement personnel et préparez et animez des activités
- Vous êtes disponible auprès des parents

Profil

- Vous êtes en possession du certificat de qualification de la 7^e année en puériculture ou d'un certificat d'auxiliaire de l'enfance ou d'aspirant en nursing
- Vous aimez les enfants et savez garder votre calme
- Vous avez la capacité à vous intégrer aisément dans l'équipe de la crèche
- Vous communiquez avec les parents, les enfants et les collègues aisément

Offre

- Un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein
- Salaire mensuel brut : minimum 1968.34 (qui peut être supérieur compte tenu du certificat obtenu, de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale)
- Avantages extra-légaux : Chèques repas, abonnement gratuit de la STIB et une intervention dans les frais de transport (SNCB, l'vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
- Des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille, au CHU Brugmann, au Centre Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola)

Procédure de sélection

Envoyez-nous votre candidature (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

Informations complémentaires

Centre Administratif

Département RH- Service Recrutement

bd Anspach 6 (13^e étage)

1000 Bruxelles

02/279.24.20

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Publiée le:

ven. 11 janvier 2019

Lieu:

Bruxelles

Ville de Bruxelles - Stad Brussel

Boulevard Anspach 6

1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone: 02 279 22 11

Url: www.bruxelles.be

